

Vous bénéficiez du PASS' Région Séniors ?

Demandez le remboursement de 15€ sur votre carte de pêche annuelle, au titre des activités sportives, culturelle ou de loisirs.

1. Vous avez acheté votre carte de pêche sur cartedepeche.fr, ou auprès d'un dépositaire rattaché à une AAPPMA située dans le département du Rhône et de la Métropole de Lyon,
2. Remplissez le formulaire ci-dessous et retournez-le à la Fédération Départementale de pêche et de protection du milieu aquatique de votre département d'adhésion, le tout accompagné d'un RIB et de la photocopie de votre Pass'Région :
 - par mail (federation@peche69.fr)
 - ou par courrier (1 allée du Levant 69890 La Tour de Salvagny)

Nom : …… Prénom : ……
Mail : ……..... Téléphone : ……/……/……/……/……
Adresse postale ……...……..
Code Postal : …… Commune : ……

Numéro de carte Pass'Région (inscrit au dos de la carte) : ……
Code d'utilisation à 4 chiffres :/…../…../…..

Attention, l'avantage des 15€ est utilisable jusqu'au 30/06/2027, pour l'achat d'une carte annuelle.

Nous nous chargeons de toutes les formalités et procèderons au remboursement sur votre compte le plus rapidement possible.
Je soussigné(e), ……., certifie détenir un PASS'Région Séniors et avoir acquis ma carte de pêche annuelle auprès d'une AAPPMA du département du Rhône et de la Métropole de Lyon. Je souhaite bénéficier de la cagnotte des 15€ liée au PASS'Région Séniors

Fait à ……, le ….. /….. /…..

Signature :

Pensez à joindre votre **RIB** ainsi que les photocopie du **PASS'Région** et de votre **Carte de pêche** !